

marches-securises.fr

PUBLICATION

**ÉTABLISSEMENT****Ville de Vence (06))**
BP 9

06141 Vence Cedex

**AVIS DE MARCHÉ
SERVICES****Organisme acheteur**

Ville de Vence, Service de la Commande Publique, Place Clémenceau, 06141 Vence Cedex, pays_ISO3166_FRA. Tel : +33 493584113.
Fax : +33 493584112. E-mail : commandepublique@ville-vence.fr.

Adresse(s) internet

Adresse générale de l'organisme acheteur : <http://www.ville-vence.fr>
Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Objet du marché

MISSION DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES POUR LA RÉNOVATION ET COUVERTURE DU LA PISCINE JEAN MARET DE VENCE

Lieu d'exécution

Périmètre de la commune de Vence 06140 VENCE

Caractéristiques**Type de procédure :**

Procédure adaptée.

Caractéristiques principales :

Lot N°1 - La présente consultation a pour objet une mission de contrôle technique conformément à l'article L.111-23 du code de la construction et de l'habitation, dans le cadre de l'opération.

Les candidats devront impérativement disposer d'un agrément à l'exercice de la mission de contrôleur technique conformément à l'article L.111-25 du code de la construction et de l'habitation

Lot N°2 - La présente consultation a pour objet une mission de Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé (CSPS), conformément à l'article L.111-23 du code de la construction et de l'habitation.

L'opération concernée est une opération de catégorie 1 au sens de l'article R. 4532-1 du code du travail.

Le montant prévisionnel des travaux est estimé à 5 000 000 EUR HT (hors désamiantage et plomb).

Des variantes seront prises en considération : Non**Division en lots : Oui****Il convient de soumettre des offres pour**

un seul lot.

Durée du marché ou délai d'exécution

Durée en mois : 24 (à compter de la date de notification du marché).

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Vendredi 15 novembre 2024 - 12:00

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres).

Conditions relatives au marché**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent**

Financement sur fonds propres.

Le paiement des sommes dues est effectué dans un délai global maximum de 30 jours. Les conditions de mise en oeuvre du délai maximum de paiement sont celles énoncées par les articles L2192-10 à L2192-14 et R2192-12 à R2192-36 du code de la commande publique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché

En cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement solidaire.

L'entreprise mandataire d'un groupement ne peut représenter, en cette qualité, plus d'un groupement pour un même marché.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ;

En qualité de membres de plusieurs groupements.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française

Français.

Unité monétaire utilisée : Euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (si ces documents ne sont pas déjà demandés dans le cadre du formulaire DC2, ci-après).
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir, dans leur pays d'origine, le service concerné.

Précision :

Lot N°1 - L'Agrément ministériel en cours de validité à l'exercice de la mission de contrôleur technique conformément à l'article L.111-25 du Code de la Construction et de l'Habitat
Lot N°2 - L'Attestation de compétence de coordonnateur SPS et de son suppléant (formation initiale, extension de phase et actualisation) mentionnée à l'article R. 4532-31 du code du travail

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants
(disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement
(disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOTI2).

Autre justificatif / Commentaire :

Autre justificatif :

Le(s) document(s) indiquant le(s) nom(s) de la (des) personne(s) ayant le pouvoir d'engager le candidat individuel ou le membre du groupement

Commentaire :

- attestations d'assurance RCP et Décennale en cours de validité

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

1: Valeur technique 70%

2: Prix 30%

Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par l'organisme acheteur

24PMPA0876

Renseignements complémentaires :

Le pouvoir adjudicateur pourra, s'il le juge nécessaire, négocier sur la base des critères de jugement ci-dessus, avec le ou les candidats classés premier et second à l'issue de la première phase d'analyse.

Conditions de remise des offres ou des candidatures

Conformément aux dispositions des articles L 2132-2 et R 2132-7 du code de la commande publique, et de l'arrêté du 27 juillet 2018 fixant les modalités de mise à disposition des documents de la consultation, la collectivité impose la dématérialisation de l'ensemble de la procédure. Aucune demande d'envoi du dossier sur support physique électronique n'est autorisée.

La mise à disposition des documents de la consultation et les communications et échanges dans le cadre de la présente procédure sont dématérialisés par voie électronique.

Le MOA a recours, pour le présent marché, au site dématérialisé suivant, dénommé ci-après « profil d'acheteur » :

<https://www.marches-securises.fr>

Les soumissionnaires ne peuvent en aucun cas recourir à une plateforme dématérialisée extérieure de leur choix, pour la transmission de leur dossier de candidature ou d'offre sous peine de rejet de la candidature ou de l'offre.

Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :

Ville de Vence Place Clemenceau , à l'attention de Service de la Commande Publique , 06140 VENCE, FRANCE. Tél. +33 493584113.

E-mail : commandepublique@ville-vence.fr. Fax +33 493584112. URL : <https://www.marches-securises.fr>.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Ville de Vence Place Clemenceau , à l'attention de Service de la Commande Publique , 06140 VENCE, FRANCE. Tél. +33 493584113.

E-mail : commandepublique@ville-vence.fr. Fax +33 493584112. URL : <https://www.marches-securises.fr>.

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :

Ville de Vence Place Clemenceau , à l'attention de Service de la Commande Publique , 06140 VENCE, FRANCE. Tél. +33 493584113.

E-mail : commandepublique@ville-vence.fr. Fax +33 493584112. URL : <https://www.marches-securises.fr>.

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Ville de Vence , , FRANCE. URL : <https://www.marches-securises.fr>.

Informations sur les lots

LOT N° 1 :

Description succincte

MISSION DE CONTRÔLE TECHNIQUE POUR LA RÉNOVATION ET COUVERTURE DU LA PISCINE JEAN MARET DE VENCE

LOT N° 2 :

Description succincte

MISSION DE COORDONNATEUR SECURITE ET PROTECTION DE LA SANTÉ POUR LA RÉNOVATION ET COUVERTURE DU LA PISCINE JEAN MARET DE VENCE

Date d'envoi du présent avis

14 octobre 2024